



La Coupe Nationale Vétérans

DIMANCHE 31 MARS 2019

- à partir de 10 heures -

**À FALAISE Complexe Sportif Didier Bianco
16 rue des champs Saint-Georges**

Trois Tableaux :

- **Tableau A : plus de 40 ans)**
- **Tableau B : plus de 50 ans) au 1^{er} Janvier de la saison en cours.**
- **Tableau C : plus de 60 ans)**
- ✧ **Possibilité de constituer une équipe de 2 joueurs** ✧
- ✧ **d'un même département et de clubs différents** ✧

✧ **Règlement de l'épreuve** ✧

● **Condition de participation -**

La Coupe Nationale Vétérans est ouverte aux joueurs et joueuses de la Ligue licenciés à la F.F.T.T., âgés de plus de 40 ans au 1^{er} Janvier de la saison en cours soit nés avant le 1^{er} janvier 1979.

● **Déroulement de l'épreuve -**

- Les rencontres ont lieu en cinq parties selon la formule suivante : 4 simples et 1 double (AX – BY – Double – AY – BX)
- Les parties se déroulent au meilleur des cinq manches. La rencontre est arrêtée dès qu'une équipe a remporté trois parties.
- Les équipes sont réparties par poules selon le nombre de formations engagées.

● **Composition des équipes**

- Chaque équipe doit comporter deux joueurs au minimum et quatre au maximum.
- Possibilité de constituer une équipe de 2 joueurs d'un même département et de clubs différents.
- Un même joueur ne peut faire partie que d'une équipe.
- Chaque équipe peut être mixte et ne peut comporter qu'un seul étranger.
- Chacun des quatre joueurs peut être incorporé pour le double même s'il ne participe pas aux simples.
- Les joueurs de plus de 60 ans peuvent être inclus dans des équipes des tableaux A et B.
- Les joueurs de plus de 50 ans peuvent être inclus dans des équipes des tableaux A.

● **Qualification pour la finale nationale**

- Les équipes classées 1^{er} et 2^e dans le tableau A seront qualifiées pour la finale nationale.
- L'équipe classée 1^{ère} dans les tableaux B et C sera qualifiée pour la finale nationale qui se déroulera les 26 et 27 mai à MER (41).

**Pour les règlements complets, voir les REGLEMENTS FEDERAUX – 2018 -
(Règlements Sportifs Titre VI – Chapitre II pages 52 et 53).**

J.CANUET, responsable de l'épreuve

❖❖ **Le bulletin d'engagement ci-dessous devra être accompagné du montant de l'engagement fixé à 20.00 Euros par équipe** ❖❖



Ce bulletin d'engagement est à renvoyer dûment rempli

pour le 24 mars 2019,

accompagné du montant de l'engagement fixé à 20,00 Euros par équipe, par chèque libellé à l'ordre de la Ligue de Normandie de Tennis de Table et adressé à :

Ligue de Normandie de Tennis de Table

7B AVENUE FRANKLIN ROOSEVELT

76120 GRAND QUEVILLY

@ : lnnt@wanadoo.fr

CLUB :

Adresse du correspondant :

.....
.....

Tél :

@ : (indispensable pour l'envoi d'infos)

Equipes	Nom Prénom	Date de Naissance	Points Classement	N° de Licence	Tableaux		
					A	B	C
Equipe 1	_____	_____	_____	_____			
	_____	_____	_____	_____			
	_____	_____	_____	_____			
Equipe 2	_____	_____	_____	_____			
	_____	_____	_____	_____			
	_____	_____	_____	_____			
Equipe 3	_____	_____	_____	_____			
	_____	_____	_____	_____			
	_____	_____	_____	_____			
Equipe 4	_____	_____	_____	_____			
	_____	_____	_____	_____			
	_____	_____	_____	_____			

Nombre d'équipes engagées :x 20,00 Euros =Euros